

## Affiliation & Dons

Membre ou donateur du club, vous seul décidez pour qui vous faites un don, vous déterminez quel sport vous soutenez et pour quelle cause vous vous engagez.

La **cotisation annuelle** est **CHF 50.--**, les **dons plus élevés** permettent de soutenir les actifs en cas de besoin.

Vous trouverez une liste détaillée sur notre site **[www.freundeswassersports.ch](http://www.freundeswassersports.ch)** concernant les inscriptions, projets, statuts et diverses informations.

Si vous avez des questions n'hésitez pas à nous contacter par E-Mail!

[freundeswassersports@gmail.com](mailto:freundeswassersports@gmail.com)

Nous vous remercions d'avance de votre soutien!

Cpt postal: 60-475589-5

IBAN: CH52 0900 0000 6047 5589 5

Verein Freunde des Wassersports, 3005 Bern



## Association des Amis du Sport Aquatique (AASA) Verein Freunde des Wassersports (VFW)



### Association soutenant les sports aquatiques Berne et région

Natation

Water-Polo

Plongeon artistique

Natation synchronisée



## Pourquoi une Association „Amis du Sport Aquatique“?

Il est de plus en plus difficile de s'entraîner pour les quatre disciplines, natation, water-polo, plongeon artistique et natation synchronisée, vu les restrictions imposées par la ville de Berne. Les clubs sont tenus de régler une redevance pour la réservation des lignes d'eau. Le fonds du sport du Canton de Berne dédommage les clubs seulement en partie et dans un cadre très restreint. Les coûts liés aux conditions formulées dans la directive dépassent souvent le dédommagement admis.

Ces charges financières pèsent, le sport de plus en plus cher devient moins attrayant. L'Association des Amis du Sport Aquatique, créée en 2013, s'engage à soutenir le sport financièrement de façon à alléger les frais.



## Comment fonctionne notre association?

Les cotisations et dons servent à subventionner notre association en contribuant financièrement à divers projets des quatre sports:

- Camps d'entraînement
- Organisation et réalisation des tournois, manifestations et compétitions
- Acquisition d'équipement spécialisé non fourni par un club ou d'autres organisations.
- Divers articles de sport, indispensables au sport choisi
- Formation et recyclage des entraîneurs dans la mesure où les frais ne sont pas pris en charge par la fédération
- Soutien financier des sportifs en cas de nécessité

L'association n'accepte aucune indemnité, les membres du comité sont bénévoles.

